



Communiqué de presse – Véronique Calueba

Après avoir fait relever le taux de la taxe foncière, le président Commeinhes a fait voter hier soir une augmentation du prix du mètre cube de l'eau potable et de l'assainissement pour les villes de Sète et Mèze.

La régie de Mèze est excédentaire mais cet excédent va permettre de financer, entre autre, le renouvellement des réseaux de la ville de Sète. Une solidarité invoquée qui va souvent en sens unique. Malgré une opposition forte des élus mézois (sauf le représentant de la liste Fricou), des élus de Frontignan, de Loupian, de Mireval, de Montbazin et les élus d'opposition sétois, les augmentations sont passées à 24 voix contre 23 contre.

Le vent de fronde contre la politique de Commeinhes s'est intensifié avec la présentation d'augmentations faramineuses des taxes sur les déchets des professionnels. Ce qui induit plus de dépôts sauvages dont le ramassage est facturé aux villes avec une augmentation de presque 50% ! Bronca chez les maires quand ils ont réalisé ce qui les attendait. Ce rapport a été rejeté à 26 voix contre.

La politique communautaire de Commeinhes ne fait plus l'unanimité.

15 décembre 2023